

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt  
le 09/11/2024 - 149835 - 2003 B 15206 - 450 142 336 - GORALSKA SERVICES

**GORALSKA SERVICES**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 €

Siège social : 63 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris

450 142 336 RCS Paris

(la « **Société** »)

---

**DECISIONS DU GERANT  
EN DATE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024**

---

L'an deux mille vingt-quatre, le premier octobre,

**Xavier Vidal**, agissant en qualité de gérant de la Société (ci-après le « **Gérant** ») ; a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Après avoir rappelé que l'associée unique de la Société a examiné et approuvé dans toutes ses dispositions le projet commun de traité de fusion conclu entre BOURDON-SAINT LOUIS et la Société le 28 juin 2024 (le « **Projet Commun de Traité de Fusion** ») qui prévoit l'absorption de la Société par BOURDON-SAINT LOUIS (la « **Fusion** ») ;

Le Gérant a pris les décisions suivantes :

1. Constatation de la réalisation définitive de la Fusion, de la dissolution sans liquidation et de la radiation de la Société du RCS de Paris, et
2. Pouvoirs pour formalités.

## **PREMIERE DECISION**

### ***Constatation de la réalisation définitive de la Fusion, de la dissolution sans liquidation et de la radiation de la Société du RCS de Paris***

Le Gérant, après avoir pris connaissance (i) des décisions de l'associée unique de la Société en date du 3 septembre 2024, (ii) des décisions des associés de BOURDON-SAINT LOUIS approuvant la Fusion en date du 3 septembre 2024, (iii) de la transformation de BOURDON-SAINT LOUIS en SAS et (iv) de la date de la réalisation de la Fusion fixée aux termes du Projet Commun de Traité de Fusion au 1<sup>er</sup> octobre,

**constate** la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives stipulées à l'Article 13 du Projet Commun de Traité de Fusion,

**et, par conséquent, constate** la réalisation ce jour de la Fusion et en conséquence (i) la transmission universelle de patrimoine de la Société à BOURDON-SAINT LOUIS, (ii) la dissolution de plein droit sans liquidation de la Société et (iii) la radiation de la Société du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

## **DEUXIEME DECISION**

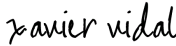
### ***Pouvoirs pour formalités***

Le Gérant décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte signé par le Gérant.

Le présent acte est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme crypté et sécurisée DocuSign ([www.docusign.com](http://www.docusign.com)), conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil.

\* \*

DocuSigned by:  
  
83AD3C826DC5436...

---

**Xavier Vidal**